



Le 17 février 2023

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### URBANICA, nouvelle micro-zone d'activité urbaine mise à disposition des PME et des artisans du Cœur du Hainaut

L'agence de développement territorial IDEA a inauguré ce 17 février le nouveau site URBANICA, en présence des autorités communales de la Ville de La Louvière ainsi que du Ministre wallon Willy Borsus. Cette ancienne friche industrielle, assainie par SPAQuE, a été entièrement équipée pour proposer à des PME et des artisans des espaces propices au développement de leurs activités en centre-ville.

La nouvelle zone économique « URBANICA » est constituée très majoritairement du site des anciennes Boulonneries Boël qui ont cessé leurs activités en 1995. En janvier 2008, SPAQuE clôturait l'assainissement du site occupé par les Boulonneries, qui a été mis à nu après démantèlement des bâtiments et équipements existants. Aujourd'hui, l'ancien site industriel a été complètement rééquipé par IDEA pour permettre à nouveaux d'y accueillir des petites entreprises créatrices d'emplois.

Concrètement, le site Urbanica, d'une superficie de **1,5 hectares**, est divisé en deux zones :

- une première zone est destinée à de **l'activité économique** (artisanat et petite industrie, services aux entreprises, petite logistique et recherche) ;
- une deuxième zone permet une **fonction résidentielle** et des activités à destination de la population (soins de santé, sports, loisirs, ...) ainsi que l'accueil de professions libérales.

A travers la mise en œuvre de cette zone, IDEA entend répondre à la demande des PME et des artisans. *« Plus que jamais ce potentiel économique endogène est essentiel pour contribuer au développement économique du Cœur du Hainaut. Il n'a eu de cesse d'évoluer ces dernières années. Ainsi, en 1965, les emplois des entreprises dans les parcs d'activités d'IDEA étaient répartis comme suit :*

- 66,5 % pour les grandes entreprises (de plus de 250 travailleurs)
- 33% pour les petites et moyennes entreprises
- 0,5% pour les TPE, très petites entreprises

*En 2021, nous observons un phénomène complètement inversé, avec :*

- 22% d'emplois dans les grandes entreprises
- 66,5% auprès des PME
- Et 11,5% dans les TPE.

*Aujourd'hui, ce sont donc près de 20.000 emplois dans nos parcs qui sont issus des PME et des TPE »* explique Jacques Gobert, Président d'IDEA et Bourgmestre de La Louvière.

Ce nouveau parc d'activités permettra de mettre à disposition des petites entreprises, à la recherche d'une implantation en Cœur du Hainaut, de nouveaux espaces de qualité, situé en cœur de ville, facilement accessible via les grands axes routiers. *« Notre objectif est clair : il vise à régénérer le tissu urbanisé en faveur de l'implantation ou la réinstallation en milieu urbain d'entreprises dont les activités artisanales, industrielles légères ou de services sont compatibles avec le voisinage et le bon aménagement des lieux. »* déclare Caroline Decamps, Directrice Générale d'IDEA.





Le 17 février 2023

Le projet, dont l'investissement s'élève à plus de 800.000 € HTVA, dont une partie est financée par la Wallonie dans le cadre du Plan Marshall 2. VERT, a porté sur les travaux d'équipement : aménagement des parcelles, impétrants (eau, gaz, électricité), voiries, éclairage, voies douces, espaces de parking, etc.

**Le chantier en quelques chiffres :**

- Parc d'activités de 1,5 ha, dont 1,1 ha de surface utile, permettant d'accueillir 10 à 12 petites entreprises, soit à terme la création de +/- 55 emplois directs
- Investissement de plus de 800.000 € HTVA, financé à hauteur de 95% par la Wallonie
- Création de parcelles d'une contenance de 400 à 800 m<sup>2</sup>
- Assainissement du site par SPAQuE en 2008 via une enveloppe Feder (Europe/Wallonie).

Pour le Ministre Borsus : « *L'aboutissement de ce projet en milieu urbain est un bel exemple de réappropriation de l'espace. Rappelons qu'il s'agit ici d'une zone désaffectée autrefois dédiée à des activités industrielles lourdes qui est dorénavant réhabilitée. Nos entreprises manquent d'espace pour s'implanter et se développer. Avec ce type d'aménagement, nous sommes gagnants sur tous les fronts : on évite d'artificialiser davantage de parcelles, on redynamise une zone urbaine dédiée à de l'activité économique et aussi et surtout, on génère de l'emploi. J'en profite pour indiquer que sur ma proposition, le Gouvernement de Wallonie a décidé d'affecter 15 projets de réhabilitation de friches supplémentaires à travers le Plan de Relance pour un montant total de 36,1M€ et qui couvre une superficie totale de 42,85 hectares. L'objectif fixé en début de législature reste inchangé : réhabiliter 100 hectares de friches par an. »*

**Contacts presse :**

- IDEA – Emilie Zimbili – [emilie.zimbili@idea.be](mailto:emilie.zimbili@idea.be) – 0496/57.65.91.
- Ville de La Louvière – Deborah Bellomo – [deborah.bellomo@lalouviere.be](mailto:deborah.bellomo@lalouviere.be)
- Cabinet du Ministre Borsus – Pauline BIEVEZ – [pauline.bievez@gov.wallonie.be](mailto:pauline.bievez@gov.wallonie.be) - 0477/38.45.01

